

COMMUNE DE SAINT-DENIS
DGA/ EM / Ressources Humaines

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 02 mars 2016
Rapport n° 16/1-09

OBJET EVOLUTION DE L'ORGANIGRAMME

Pour répondre au projet municipal et compte tenu de la nécessité de rationaliser et d'améliorer l'organisation des services, une réorganisation des services municipaux a été décidée débouchant ainsi sur la mise en place d'un nouvel organigramme qui a été soumis, pour avis au CTP du 16 septembre 2014 et validé par le Conseil Municipal le 27 septembre 2014.

Aujourd'hui, compte tenu du contexte économique, et notamment de l'accélération de la baisse des dotations de l'Etat, il convient de donner à l'entreprise municipale les capacités de restructurer et d'optimiser certains de ses moyens.

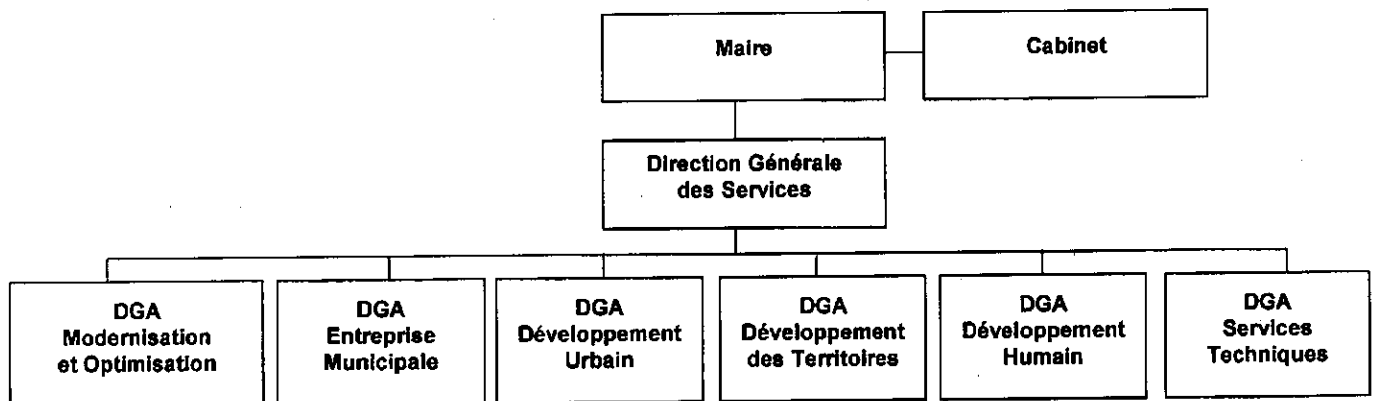
Ses deux objectifs majeurs seront donc :

- une recherche d'une meilleure efficacité des services publics et des organisations dans le souci de modernisation ;
- une prospection de financements nouveaux et une optimisation des financements existants et des recettes.

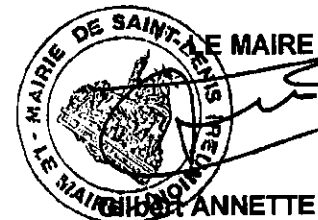
Afin de développer cette ingénierie interne, il vous est proposé de créer une nouvelle Direction Générale Adjointe qui sera chargée de piloter cette démarche. La nouvelle DGA prend l'appellation de DGA Modernisation et Optimisation, soit DGA/ MO.

Le CT va être consulté le 29 février 2016.

L'organigramme serait modifié, comme suit :



Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 02 mars 2016
Délibération n° 16/1-09

OBJET EVOLUTION DE L'ORGANIGRAMME

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur l'avis (à compléter) du CT consulté le 29 février 2016 ;

Sur le RAPPORT N° 16/1-09 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur DELORME Eric, 15ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale,

Sur l'avis favorable de ladite Commission - avec réserve de Monsieur VICTORIA René-Paul - ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE

10 abstentions
(dont 4 votes par procuration)

pour

| | |
|--|--|
| <p style="text-align: center;">↓</p> <p>Monsieur VICTORIA René-Paul, Madame DOKI-THONON Lisienne, Messieurs HUBERT Richenei, MOREL Jean-Jacques, Mesdames LATRA Sylvie et HO-SHING Cynthia</p> | <p style="text-align: center;">↓</p> <p>autres élus présents et mandatés</p> |
|--|--|

Approuve l'évolution de l'organigramme municipal : création de la Direction Générale Adjointe Modernisation et Optimisation (DGA/ MO).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 4 MAR. 2016

